

CASQUES



INFO

Marquage et normalisation pour les casques de chantier

CASQUES INDUSTRIELS

EN 397 Casques de protection pour l'industrie
EN 812 Casquettes anti-heurt pour l'industrie

CASQUES DE PROTECTION

EN 13087 1 à 10 Casques de protection – Méthode d'essai
EN 14052 Casques de protection haute performance pour l'industrie
EN 50365 Casques isolants basse tension

DURÉE DE VIE

Selon les recommandations AFNOR.

36 mois pour casques en polyéthylène, polypropylène
48 mois pour casques en polyamide, polycarbonate, ABS
60 mois pour casques en polyester renforcé

MARQUAGE

Un casque de sécurité doit présenter des marquages obligatoires comme :

- . Le trimestre de l'année de fabrication
- . La norme à laquelle se reporte l'EPI
- . La matière constituant la calotte du casque
- . La plage de réglage du tour de tête
- . Le nom du fabricant
- . Le modèle de casque

DONNÉES OPTIONNELLES

Selon la norme EN397, des données optionnelles pourront être indiquées, comme :

- . **LD** : déformation latérale, le casque de sécurité résiste aux pressions latérales
- . **-20°C ou -30°C** : le casque résiste aux basses températures
- . **MM** : résistance aux projections de métal en fusion
- . **440 Vca** : résistance aux contacts avec des câbles électriques jusque 440 V.